

Questions au Feuilleton

été donnée le 1^{er} décembre 1970. Le président, M. V. H. Atrill, a reçu une indemnité journalière. Les vice-présidents, MM. T. Shannon et R. Rohmer, ainsi que des spécialistes en développement de sociétés canadiennes (cadres supérieurs) et des premiers scientifiques en développement d'universités canadiennes ont donné leur temps gratuitement pour assister aux réunions d'élaboration du projet.

5. \$36,000.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE—LES PRESTATIONS VERSÉES EN TROP AU QUÉBEC

Question n° 3335—M. Godin:

Pour le territoire desservi par le bureau régional de Montréal de la Commission d'assurance-chômage et pour chacune des années financières 1971-1972 et 1972-1973, a) à combien se sont élevées les prestations versées en trop, b) quels ont été les montants récupérés, c) quel a été le coût des poursuites judiciaires?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):

	1971-1972 \$	1972-1973 \$
a)	2,430,247	9,680,798
b)	1,787,295	7,033,009
c)	Si des procédures légales ont dû être prises dans certains cas, le coût a été ajouté à la somme à recouvrer.	

LE PROGRAMME DES TRAVAUX D'HIVER

Question n° 3339—M. Laprise:

Dans le cadre du Programme d'investissements pour les Travaux d'hiver annoncé le 6 décembre 1972 par le ministre des Finances, a) quelles sont les provinces qui ont participé à ce Programme jusqu'à ce jour, b) quels sont le nombre de projets et le montant impliqué pour chacun?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Dans le cadre du Fonds d'investissement pour les projets d'hiver: a) toutes les provinces participent à ce programme; b) le nombre de projets et le montant total de prêts approuvés à la fin de novembre 1973 étaient:

	Nombre de projets	Total des prêts approuvés (millions) \$
Terre-Neuve	103	10.9
Île du Prince-Édouard	30	2.1
Nouvelle-Écosse	50	6.9
Nouveau-Brunswick	71	10.0
Québec	133	102.3
Ontario	255	66.3
Manitoba	25	5.7
Saskatchewan	92	4.2
Alberta	104	16.5
Colombie-Britannique	53	18.3
Yukon	—	—
Territoires du Nord-Ouest	1	0.4
	917	243.5

[M. Trudeau.]

LA ROUTE DITE CORRIDOR DANS LE MAINE

Question n° 3340—M. Corbin:

1. En ce qui concerne le projet d'une route dite Corridor entre le Nouveau-Brunswick et la province de Québec, dans l'État du Maine, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec, ont-ils formulé une demande d'aide formelle au gouvernement fédéral, soit collectivement, soit individuellement, a) pour le financement d'une étude de rentabilité de ce projet et, dans l'affirmative, quand, b) pour le financement de la construction de cette route et, dans l'affirmative, quand?

2. Le gouvernement fédéral a-t-il entrepris ou fait entreprendre des études quant à la rentabilité d'une route dite Corridor entre le Nouveau-Brunswick et le Québec dans l'État du Maine et, dans l'affirmative a) quelles sont ces études, b) quand et par qui furent-elles préparées, c) quelles furent les conclusions quant à la rentabilité et le coût, d) y a-t-il présentement des études en cours relativement à ce projet et, dans l'affirmative, par qui?

3. Le gouvernement des États-Unis et/ou de l'État du Maine a-t-il approché le gouvernement du Canada ou inversement, le gouvernement du Canada ou des gouvernements provinciaux ont-ils approché les autorités américaines pour discuter d'un projet de route dite Corridor dans l'État du Maine, entre le Nouveau-Brunswick et le Québec et, dans l'affirmative, quand?

4. Quelle a été la réaction du gouvernement canadien, du gouvernement des États-Unis et du gouvernement de l'État du Maine et qui étaient les interlocuteurs canadiens et américains respectivement dans chaque cas?

5. Le gouvernement canadien, dans l'éventualité d'une étude portant sur un corridor routier dans l'État du Maine, a-t-il également et parallèlement étudié les désavantages marqués d'une telle route, particulièrement pour l'économie et l'essor des centaines de milliers de personnes, des centaines de localités et des milliers de commerces qui comptent totalement sur la circulation de la route transcanadienne et des routes connexes pour leur bien-être économique?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Ce projet est fermement soutenu par les provinces maritimes, mais celles-ci n'ont jamais demandé officiellement une étude de rentabilité de ce projet.

2. On a pensé un moment établir un parallèle entre la construction de la route dite «Corridor» dans l'État du Maine et la reconstruction de la route de l'Alaska. a) L'étude entreprise à ce propos s'intitulait «The Maine Corridor Road and The Alaska Highway—An Examination of Comparative Benefits and Costs». b) Cette étude fut menée par M. W. Menzies Group Ltd. conjointement avec N.D. Lea and Associates Ltd. pendant l'automne 1970. c) Selon les conclusions de l'étude, le Canada retirerait de cette route dite «Corridor» un bénéfice net positif tandis que les États-Unis en retireraient un bénéfice net négatif, le montant de ces bénéfices variant en fonction des hypothèses émises quant aux durées de voyages, à la valeur du temps, aux coûts d'exploitation des véhicules etc. d) Ce projet n'est pas actuellement à l'étude en raison du désintérêt manifesté par le gouvernement des États-Unis à l'égard de la route de l'Alaska.

3. Non, en ce qui concerne le gouvernement du Canada.

4. Sans objet.

5. Non.

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—LES PRÊTS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE LEEDS

Question n° 3355—M. Cossitt:

Pour chacune des trois dernières années où des chiffres sont disponibles et, selon les données de la Société du crédit agricole, combien de demandes ont été reçues, combien ont été agréées et quel fut le montant total prêté dans la circonscription électorale de Leeds.